

LE PHARE

SOMMAIRE

Solidarités

- Nouvelles de Sédjou p. 2
- Projet de briqueteries p. 3
- Parrainage de proximité p. 10
- Droit d'asile enfin accordé p. 10

Environnement

- Les "biocarburants" p. 4
- « *Petit bouchon* » en vers p. 5
- RER B : les usagers sont usés p. 5

Sports

- Tir à l'arc : compétition, détente p. 6
- Rêve de footballeurs en herbe p. 7

Vie associative

- *ImageProdUlis* : premiers pas p. 7
- *Le Phare* a fêté ses 10 ans p. 12
- *Avec mes mois* : nouveau-né p. 13

Jeunesse

- 1, 2, 3... j'irai dans les bois p. 8
- Dessins et photos au Bosquet p. 9

Rencontres

- *AFREUBO* en concerts p. 10
- Des balades conviviales p. 11
- Un Fest-Noz très animé p. 11

Poésie et autres arts

- « *Anna Politkovskaïa* » p. 14
- « *c'est difficile d'avoir un fils* » p. 14
- Exposition d'art contemporain p. 15
- Faire revivre un moulin à vent p. 16

Phare de l'Île Vierge

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 35 - Janvier 2008

ÉDITO.



Bonne Année 2008 ?

Cette année encore, *Le Phare* étonnera par les textes que vous y écrirez. En espérant que vous serez encore plus nombreux à saisir la plume pour faire partager un évènement, une passion. Ce journal est le vôtre ! N'hésitez pas : c'est d'abord à vous de faire connaître les richesses des Ulis, de faire découvrir les mille facettes du "vivre ensemble", ici comme dans des contrées lointaines ou des lieux insolites.

Dans ce numéro, vous trouverez une rétrospective des 10 ans du *Phare* ; elle vous éclairera sur la diversité produite par les articles de centaines d'auteurs différents, au cours de cette décennie d'expression citoyenne aux Ulis.

Vous y trouverez aussi des articles qui concernent l'avenir de la société en parlant de la jeunesse, de la solidarité, de l'environnement, de la citoyenneté, des sports, des arts, du patrimoine, ...

En lisant ce numéro, posons-nous donc ces questions : quel monde laisserons-nous à nos enfants ? Resterons-nous passifs, ou bien serons-nous acteurs ?

Meilleurs Vœux de bonheur à tous !

Rose-Marie Boussamba
pour la Rédaction du *Phare*

*“ Moi, j’aspire
à ce qu’un jour,
nous ayons
la soif de grandeur
qui fait surgir
les peuples du néant
pour atteindre
le soleil.”*

Ingrid Betancourt

LE PHARE - 35

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :
Bernard Charpenet, Président

Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * ULIS

ISSN 1622 - 8804

Imprimerie :

DOMIgraphic - 91353 Grigny

Tél. 01.69.02.03.03

NOUVELLES DE SÉDHIU

En vacances au Sénégal cet été, nous avons trouvé un article décrivant la situation sanitaire à Sédhiou dans le journal *Le Quotidien* du lundi 9 juillet 2007. Nous avons pensé qu'il était important de relayer ces informations à tous les Ulissiens, car c'est un véritable cri d'alarme que lançait le signataire de cet article, Paul Diène Faye.

Pour 250 000 habitants, le district de Sédhiou dispose d'un hôpital de 60 lits et d'une maternité ; en outre, 27 postes de santé sont implantés dans les villages. Toutes ces structures manquent de personnel. Il n'y a qu'un médecin et un assistant à l'hôpital ; le médecin s'absente souvent pour assurer des formations hors de l'hôpital ; les infirmiers d'État sont peu nombreux et le reste du personnel, assistants infirmiers et aides-infirmiers, sont des contractuels au statut précaire, assez démotivés par les arriérés de salaires impayés. Les structures sanitaires du district doivent aussi faire face aux pénuries en matériel médical et en véhicules d'urgence, malgré quelques aides de l'ONU, de l'Italie et de l'Allemagne.

En matière de santé publique, les objectifs prioritaires du district de Sédhiou sont la lutte contre le paludisme, la lutte contre le sida et un renforcement du suivi maternel et infantile.



Femelle de moustique anophèle, vecteur du paludisme

Le paludisme frappe en toutes saisons et est la première cause de mortalité. Les points d'eau stagnante où se développent les larves de moustiques sont nombreux et difficiles à assainir ; il faut renforcer les mesures de lutte à ce niveau. L'éducation au bon emploi des moustiquaires imprégnées doit être renforcée.

Le sida est une menace permanente, plus forte en Casamance que dans le reste du Sénégal. Voisin de la Gambie et de la Guinée-Bissau, le district de Sédhiou connaît des brassages de population importants au moment des marchés, ou des fêtes et cérémonies villageoises ; en outre, la sexualité y est précoce. Malgré un dépistage et une prise en charge gratuits, un long travail de sensibilisation reste à faire.

Les taux de mortalité maternelle et infantile sont très au-dessus de la moyenne nationale. Les grossesses d'adolescentes sont nombreuses ; l'éducation sexuelle reste un sujet tabou et beaucoup de très jeunes filles villageoises reviennent de la ville avec une grossesse non désirée, qu'elles cachent. Par insuffisance ou absence de suivi prénatal, les grossesses connaissent fréquemment des complications dramatiques, souvent mortelles, y compris pour la mère : anémies, fausses couches, hémorragies lors d'avortements clandestins.

Face à ces problèmes sanitaires aigus, les initiatives locales ne manquent pas. Une sage-femme, Madame Bâ, a lancé un programme de sensibilisation à l'éducation sexuelle dans les écoles. L'association des infirmiers et infirmières du Sénégal a organisé à Sédhiou des journées culturelles dont les recettes servent à acheter médicaments et équipements médicaux.

Sachant cela, chaque Ulissien(ne) peut réfléchir à la meilleure manière de contribuer, à son niveau, à l'aide dont la population de notre ville jumelle Sédhiou a besoin pour lutter contre toutes ces difficultés.

Michèle Véchambre

Bientôt un vaccin contre le paludisme ?

Mettre au point un vaccin contre le paludisme est un enjeu majeur de santé publique dans toutes les zones tropicales concernées. Plusieurs essais sont en cours, après trois décennies de recherches particulièrement difficiles. Un candidat-vaccin destiné aux nourrissons est testé au Mozambique : il serait efficace chez deux tiers des bébés ayant participé aux essais, et son injection serait sans risques. Ce candidat-vaccin permettrait donc de diminuer partiellement la mortalité infantile liée au paludisme. Même dans des conditions aussi imparfaites, la vaccination des bébés à grande échelle aurait un impact positif puisqu'elle diminuerait substantiellement la mortalité infantile.

Source : données scientifiques citées dans la revue *La Recherche* n° 414 de décembre 2007.

Par ailleurs, une étude immuno-épidémiologique récemment publiée dans *PLoS Medicine* confirme le grand intérêt d'un antigène nommé MSP3 en cours de développement à l'Institut Pasteur en tant que candidat-vaccin contre le paludisme. Cette étude montre que les anticorps dirigés contre le MSP3 et qui sont produits par les sujets exposés sont étroitement associés à la protection contre la maladie, même chez les plus jeunes enfants, contrairement aux anticorps produits sous l'effet d'autres candidats-vaccins.

Source : www.pasteur.fr/
(cliquer : Info Presse > Paludisme)

[NDLR : Une fois commercialisés, les nouveaux vaccins seront-ils accessibles sans discrimination ? Les pays les plus pauvres pourront-ils en bénéficier sans restriction ? Et qu'en sera-t-il à Sédhiou ?]

CERDIA : Projet de briquèteries en R.D.C.

Une Soirée proposée par les associations *CERDIA*, *Ulis Contacts*, *UAU*, a eu lieu le 16 octobre 2007 au LCR de la Treille. Les personnes qui s'étaient déplacées ont pu comprendre les différentes dimensions d'un projet de coopération décentralisée Nord-Sud, initié depuis Les Ulis par *CERDIA*. Le débat a d'abord porté sur l'évolution de la situation politique en République Démocratique du Congo (R.D.C.) : nous avons donc pris en compte que l'Ouest du pays a été pacifié dans le cadre d'élections démocratiques et que le gouvernement actuel favorise des projets comme le nôtre. Par contre l'Est du pays reste instable, alors que les richesses en minerais de toutes sortes y attirent beaucoup de convoitises. Notre projet va permettre d'ouvrir une nouvelle filière de développement économique durable en R.D.C.

Cinq principes guident notre projet de briquèteries :

- utiliser des matériaux du pays pour des constructions durables ;
- utiliser des technologies simples, immédiatement applicables localement ;
- faire travailler localement le maximum de main d'œuvre ;
- créer de petites unités de production, réparties selon les besoins, faciles à mettre en place ;
- former aux métiers et à une gestion stricte décentralisée.

Il faut absolument développer les métiers couvrant les besoins prioritaires de la population pour :

- produire de l'eau potable et la distribuer jusqu'aux lieux d'habitation ;
- produire de l'eau pour l'agriculture et multiplier les petites exploitations agropastorales ;
- produire des matériaux de fabrication locale, pas trop chers, pour l'habitat ;
- fabriquer localement des outils avec des métaux de récupération ;
- implanter des moyens de produire de l'énergie renouvelable (hydroélectrique, solaire, ...) ;
- faire le maximum de formation pour l'ensemble de ces métiers.

Malgré les atouts du projet et son rôle dans le développement durable du pays, nous avons eu beaucoup de difficultés pour trouver des prêts pour le faire avancer. D'autres projets sont en cours d'étude sur l'énergie renouvelable, le traitement de l'eau, le travail du fer, ...

*André Luange, membre de CERDIA,
porteur du projet Briquèteries en R.D.C.
Tél.: 06 62 05 01 73*



[N.D.L.R. : voir aussi *Le Phare*, numéros 23 et 28]

Autres contacts

CERDIA - Tel. : 06 88 15 47 92

Ulis Contacts - Adresse : MPT des Amonts,
Av. de Saintonge, 91940 Les Ulis

UAU - e-mail : contact@uaulis.asso.fr

LES "BIOCARBURANTS"... pas vraiment écolo !



Source de l'image : <http://cdurable.info/bilan-ecologique-des.html>

Alors que le dernier Salon de l'Automobile les mettait à l'honneur, les « biocarburants » sont de plus en plus l'objet de critiques dont certains médias se font l'écho.

Leur appellation : le préfixe « bio », habituellement utilisé en référence à l'agriculture biologique, signifie simplement qu'ils sont produits à partir de végétaux ; c'est pourquoi les associations environnementales préfèrent parler d'« **agrocarburants** ».

Ils sont de deux sortes : l'éthanol, alcool produit par distillation à partir de betterave, de canne à sucre, de blé, de maïs ... et le « biodiesel » (en France le « Diester »), huile extraite des graines de colza, de tournesol ou de palmier à huile, par pression suivie le plus souvent d'une réaction chimique : l'estérification avec du méthanol (les autres produits de cette réaction sont des résidus solides, ou tourteaux, qui peuvent servir à la nourriture des animaux, et de la glycérine).

La finalité de ces carburants est de se substituer, en tout ou en partie, à l'essence pour l'éthanol ou au gazole pour le « biodiesel », afin d'alimenter les moteurs de tous nos véhicules terrestres. Leur utilisation est censée réduire les émissions de gaz à effet de serre, en l'occurrence de gaz carbonique. En France, le Plan Climat a repris en 2004 l'objectif fixé par la Commission Européenne, puis l'a revu à la hausse : 5,75 % de biocarburants dans la consommation totale de carburants dès 2008, et jusqu'à 10 % en 2015.

Pour l'instant, le gazole délivré à la pompe contient 5 % de Diester. Autre atout : ces carburants proviennent d'une source renouvelable, alors que se profile le partiel épuisement des stocks de pétrole disponibles – et donc la flambée des coûts – annoncé déjà depuis quelques décennies. Mais il n'y a pas de quoi donner une indépendance énergétique à la France.

Car le premier problème, c'est qu'il faut beaucoup de végétaux pour faire un peu de carburant : 232 kg de maïs pour faire un plein, la même quantité que pour nourrir un enfant mexicain pendant un an ! Nos surfaces en jachère suffiraient à peine à atteindre les 5,75 % prévus. Et, pour satisfaire la totalité de la consommation française pour le transport, il faudrait cultiver du colza sur toute la surface du pays (ou du blé sur 2700 % du territoire). De ce fait, seuls les pays ayant de vastes surfaces cultivables, comme les Etats-Unis et le Brésil, peuvent envisager de se lancer dans une production à grande échelle. D'autant que les rendements de production sont meilleurs avec les cultures des climats tropicaux : un hectare de canne à sucre du Brésil donne cinq fois plus d'éthanol qu'un hectare de colza du Royaume-Uni ; et le coût de production y est deux fois moins cher.

Mais ce détournement des productions agricoles représente une grave menace pour la sécurité alimentaire de la planète, et particulièrement des pays les plus pauvres. En juin 2007, les réserves mondiales de maïs, de blé et d'orge étaient à leur niveau le plus bas depuis 1970. Les prix des produits agricoles de base sont désormais liés à ceux du pétrole. La subvention aux Etats-Unis de la culture du maïs a entraîné une hausse des prix au Mexique, où il est à la base de l'alimentation. Un institut américain prévoit des augmentations de 76 % pour le soja, le colza et le tournesol d'ici 2020, et de 135 % pour le manioc, qui est l'aliment principal de plus de 200 millions d'Africains parmi les plus pauvres. Cette question de la sécurité alimentaire est tellement préoccupante que le sociologue suisse **Jean Ziegler**, rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation, **demande un moratoire de cinq ans sur la production des biocarburants**, le temps de développer les technologies de deuxième génération (voir fin d'article).

Bien que ces carburants soient souvent présentés comme verts, le second problème que présente leur production est son impact écologique. La culture des végétaux se fait en intensif, avec recours massif aux engrais chimiques, aux pesticides et à l'irrigation ; d'où érosion des sols, pollutions de toutes sortes, en particulier des nappes phréatiques, diminution des ressources en eau ... et consommation de carburant ! La récolte et le séchage consomment aussi de l'énergie. C'est également une porte ouverte à de nouveaux OGM. Le gouvernement français a demandé à l'ADEME un rapport sur l'impact écologique de la production de ces carburants.

Au niveau mondial, l'augmentation de leur production entraîne une **accélération de la déforestation**. Au Brésil,

les plantations de canne à sucre remplacent les pâturages et productions agricoles qui sont alors déplacées vers la savane arborée. En Indonésie, la plantation de palmiers à huile est dénoncée par les associations écologistes comme un prétexte permettant aux entreprises de couper les bois précieux qui ont échappé aux coupes illégales. La réduction et le morcellement de la forêt sont une menace pour la faune. Tout le bois sans valeur marchande est détruit par incendie, et la moitié des plantations a été créée par assèchement et incendie de tourbières, ce qui produit d'énormes quantités de CO₂.

S'il est une aubaine pour l'industrie agroalimentaire mondiale, l'engouement pour ces carburants a pour conséquence une **dégradation des conditions de travail** dans les régions productrices. Au Brésil, **la condition des coupeurs de canne à sucre rappelle l'esclavage** : travail harassant, salaire inférieur au salaire minimum, conditions de logement misérables, vexations ...

Enfin, dernier reproche : il faut à peu près autant d'énergie pour produire ces carburants que ce qu'ils fournissent d'énergie ensuite. De sorte qu'au final, les réductions de gaz à effet de serre sont minces.

Les espoirs avec les filières de deuxième génération

Première filière, expérimentée en Suède : l'éthanol cellulosique, qui utilise des déchets végétaux (tiges de maïs, paille de blé, déchets de coupes forestières), et s'obtient par broyage puis fermentation sous l'action de microbes. Autre filière : la jatropha, plante non comestible qui pousse toute seule sur des terres peu fertiles dans les régions tropicales, et qui vit 40 à 50 ans.

En guise de conclusion

Pour l'énergéticien français Jean-Marc Jancovici, les agrocarburants pourraient être utilisés prioritairement pour faire rouler les tracteurs, et protéger ainsi partiellement les agriculteurs des soubresauts du marché pétrolier, car ils ne pourront pas faire rouler la voiture de Monsieur tout le monde. Pour tous les spécialistes, les vraies solutions à la crise énergétique passent d'abord par les **économies d'énergie**.

Marguerite-Marie Malandin

Principales sources d'informations

- dossier du magazine *Courrier International* du 24 mai 2007 : « Biocarburants ... L'arnaque »
- article du magazine *Alternative Santé* de mai 2007 : « Les dérapages du biocarburant »
- article « Mettez du sang dans votre moteur ! La tragédie des nécro-carburants » sur le site de l'association *Kokopelli* : <http://www.kokopelli.asso.fr>
- site de Jean-Marc Jancovici : www.manicore.com
- site des *Amis de la Terre* : www.amisdelaterre.org

PETIT BOUCHON

D'où viens-tu, petit bouchon ?
 À partir du chêne-liège tu es fabriqué.
 Tu sers à quoi, petit bouchon ?
 Fermer les bouteilles, les obturer.
 Et ensuite, petit bouchon ?
 Après débouchage, tu es jeté !
 Heureusement pour toi, petit bouchon,
 Les Amis d'la Nature sont arrivés.
 Tu seras sauvé, petit bouchon,
 Ils iront te récupérer.
 Tu seras recyclé, petit bouchon.
 Pour du rebroyage tu seras donné.
 Ils t'offrent une seconde vie, petit bouchon,
 Et à l'écologie tu auras participé.
 Mais grâce à toi, petit bouchon,
 Des vies seront sauvées
 Car tu aides, petit bouchon,
 Les chercheurs dans leur métier.
 Le montant de la revente, petit bouchon,
 Contre la mucoviscidose leur sera reversé.
 Et depuis un an, petit bouchon,
 En France on emploie des handicapés.
 Tu vois, petit bouchon,
 Tu as encore beaucoup de capacités.
 Avec tes frères, petit bouchon,
 Tu deviendras, entre autre, plaque agglomérée.
 Alors merci, petit bouchon !

Michelle Pounot

Union Touristique des Amis de la Nature

[N.D.L.R. : voir l'article sur ce sujet dans *le Phare* n° 34, page 2]

Opération spéciale dédommagement

12 jours de trafic totalement interrompu, sur la ligne B en octobre et novembre 2007, ont été dommageables pour beaucoup d'entre nous, et les moins riches ont été les plus touchés. Notre préjudice est supérieur au remboursement de la carte orange : perte de salaire ou obligation de jours de congés ou RTT, fatigue supplémentaire pour se rendre au travail avec des moyens de fortune et des transports bondés à Paris, ou voitures dans des conditions très difficiles.

Le COMITÉ DES USAGERS du RER B en Vallée de Chevreuse a incité les usagers à réclamer à la RATP un dédommagement prenant en compte à la fois le défaut de service et le préjudice, soit un mois d'abonnement gratuit. Participez aux actions, soutenez le comité pour voyager dans de meilleures conditions !

Voir le site Internet <http://asso.rerb.free.fr/> ou écrivez au comité, MPT des Amonts, 91940 Les Ulis

LE TIR À L'ARC : sport de compétition et de détente



Jean Allermoz (Président) et Hélène Joigner

Créée en 1978 par 6 archers ulissiens issus d'autres compagnies voisines, la 'Compagnie des Archers de la Terre Brûlée' recense à ce jour 80 archers. Sur cet effectif, 40% sont des compétiteurs acharnés, le reste de l'effectif pratique le tir à l'arc comme loisir : aucune contrainte n'étant fixée par le capitaine.

Depuis bientôt trente ans, nos compétiteurs ont fait moisson de podiums très honorables en régional et national, dont plusieurs titres de champion de France dans les diverses disciplines du tir à l'arc : tir en salle à 18 m ; tir extérieur à 30, 50 m ; tir olympique à 70 m.

Les infrastructures, mises à notre disposition par la Municipalité, comme les nombreux créneaux horaires en gymnase et la disponibilité 7 jours sur 7 du terrain extérieur, ont participé à l'obtention de ces titres, ainsi, également, que des entraînements sérieux, encadrés maintenant par un diplômé d'état.

Cependant le maître-mot de notre compagnie est 'convivialité' ; ceci à travers de petites festivités telles que : le tir du saucisson, le tir de Noël, le tir de la galette, sans compter la fête de la Compagnie qui se tient tous les ans.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'inscription d'un archer connu pour ses performances passées : Hélène Joigner.

Jean Allermoz

**Compagnie des Archers
de la Terre Brûlée**
Président : Jean Allermoz
Tél.: 01 69 07 61 70

Entraînement de l'école de Tir
le mercredi de 18h à 20h
au Gymnase de l'Essouriau

Hélène JOIGNER : « C'est ma passion »

Ulissienne, ex-championne de France, Hélène Joigner a découvert l'arc à poulies, révélation de son talent, à l'âge de 29 ans. Elle fut deux fois championne de France, en 1991 et en 1993 ; cette année-là, elle fut troisième aux championnats du Monde en battant le record de France.

Puis la famille s'agrandit conduisant Hélène vers d'autres joies. Dix ans après, la passion de ce sport revenant, Hélène entraîna son mari et ses deux filles à sa suite, au club de tir à l'arc des Ulis.

Le samedi 10 et le dimanche 11 novembre 2007, une compétition de Tir à l'Arc a eu lieu au gymnase de L'Essouriau, avec la participation de nombreux compétiteurs de tous âges. Les épreuves se pratiquent, toutes catégories confondues, avec trois sortes d'arcs : l'arc de 'Robin des Bois' appelé 'Longbow' (1), l'arc classique (2) et l'arc à poulies, le 'Compound' (3)

L'arc à poulies est plus court que l'arc classique mais aussi plus lourd, la sortie de flèches est plus rapide et il permet un gain de précision en salle.

Une compétition s'effectue dans le calme : aucune manifestation bruyante n'est permise pour ne pas troubler la concentration des participants. Elle se déroule sur vingt volées de trois flèches pour un total possible de six cents points.

Ce week-end là, Hélène fut deuxième de sa catégorie et Mélodie, sa fille, première de la sienne... Michel, le mari, ne souhaite pas qu'on évoque sa performance au Longbow... mais se servir de cet arc est très difficile.

Le meilleur score de ce concours (585 points) fut réalisé par un jeune homme de Draveil.

Une fois la compétition terminée et les résultats donnés, un pot de l'amitié fut servi aux participants venus de tout le département.

Ce sport peut être pratiqué jusqu'à plus de quatre-vingts ans ; alors, à vos arcs !

Yvette Roussel



Michel Joigner, Roger Feurm et 2 "Longbow"



UN RÊVE... enfin réalisé !

Début 2007, l'amicale des Avelines fait apposer des panneaux portant « Interdiction de jouer aux ballons » sur l'aire que les enfants avaient l'habitude d'utiliser pour leurs jeux favoris. Ceux-ci sont par conséquent invités à se rendre sur la pelouse du parc urbain, devant la tour 29. Mais ils nous font remarquer qu'il leur est impossible de jouer au ballon, la pelouse étant un champ de crottes de chiens.

Dès lors, nous en parlons au Conseil de Quartier Berry-Saintonge et les enfants se mobilisent pour donner leur avis. Une demande est faite par le Conseil de Quartier, mais la Mairie fait comprendre qu'il n'y a pas de financement pour un tel projet. Nullement découragés, les enfants tiennent à jouer au ballon et veulent un tournoi !

La date du premier septembre 2007 est retenue. Les enfants participent activement au projet. À cet effet, ils organisent deux équipes, dont ils communiquent la liste avec les différents renseignements utiles : noms, prénoms, dates de naissance, adresses parentales. Les parents contactés par l'amicale jouent le jeu : 19 réponses favorables sur 24.

Au jour "j", tous ces enfants étaient présents, ainsi que quelques parents. Le tout sous l'autorité d'un arbitre, qui n'est autre que le père d'un joueur. Sans oublier deux juges de touche, dont l'un est également le grand-père d'un joueur. Au coup de sifflet, le match commence ; les enfants se donnent à fond ! Ce sont de futurs Thierry Henry. Il faut les voir manier le ballon en vrais "pros". Peu importe l'issue du



match ; l'équipe qui va gagner la coupe la partagera avec l'équipe perdante. Sur les visages de ces enfants, nous ne voyons que du bonheur. Au coup de sifflet final, les enfants reçoivent des diplômes de "meilleur footballeur", ainsi qu'un porte-clefs ; les arbitres ont un diplôme et un cadeau. Puis tout se termine par un goûter au local de l'amicale.

L'expérience mérite d'être renouvelée. En attendant, l'amicale remercie les acteurs et les partenaires, en particulier le bailleur OSICA et la Mairie pour leur concours financier. L'amicale éprouve une légitime fierté d'avoir fait confiance aux enfants, qui ont prouvé qu'ils peuvent être responsables d'un projet et le mener à bien.

Christiane Bourgeois

membre de l'amicale *Avelines logement et animation*

ImageProdUlis

Créée en septembre 2007, l'association a deux objectifs.

1. Immortaliser les spectacles des associations ulissiennes par la vidéo ou la photo numérique. C'est offrir aux associations la possibilité de développer leur potentiel de communication visuelle à frais réduits.

2. Initier à la vidéo et à la photo numérique adultes et adolescents aux Ulis. Nous vous invitons à nous rejoindre à la MPT de Courdimanche, afin d'exprimer librement vos talents de photographe ou de cameraman. Tous les sujets, tous les thèmes seront d'actualité. Si vous êtes intéressé par le cinéma, si vous désirez devenir cameraman, acteur ou comédien, si vous avez l'ambition d'exprimer vos talents, rejoignez nous. Enfin, nous vous proposons d'autres activités telles que le reportage, l'apprentissage du montage vidéo, la photo de loisir, le transfert de films argentiques sur DVD (pour rendre plus accessibles et pérenniser vos anciens films, tournés en famille ...).

Notre serveur est à votre disposition (sur demande).

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

William Lhomme

**Contact : ImageProdUlis, Le Donjon,
Esplanade de la République, 91940 Les Ulis
Tel. : 09 53 75 98 52 / 06 10 28 54 91**



UN, DEUX, TROIS ... j'irai dans les bois

C'est ce que la grande majorité des élèves de la classe de 6^{ème} 4 avait décidé pour l'opération « Nettoyons la nature » 2007, organisée par un hypermarché de Massy. La forêt, pour les enfants des cités, c'est l'espace naturel, l'espace refuge, l'espace de promenade, à protéger absolument.

Nous voilà donc partis de bon matin, le vendredi 28 septembre 2007, équipés de gants et de sacs poubelles, en compagnie de Pierre Belbenoit et Dominique Wertheimer, militants associatifs locaux et biologistes distingués. « On a appris beaucoup de choses avec eux » (Juliette) et nous les remercions vivement.



Dès le départ, certains pensaient montrer l'exemple ; « des personnes nous auraient vu et auraient pensé à ne plus jeter de papiers par terre » (Juliette) mais « tous les gens nous regardaient en riant » (Sélim) et « là j'avais la honte de ma vie » (Pauline).

Heureusement, bientôt la frénésie du ramassage s'empare du groupe « parce qu'il y avait beaucoup de déchets à ramasser » (Hakim) et « comme ça notre environnement est plus propre et plus beau » (Anthony C.).

Sur le parking des Amonts, nous trouvons bientôt un bidon d'huile de vidange et c'est l'occasion pour tous d'apprendre qu'un simple coup de téléphone au numéro vert 0800091940 pour signaler sa présence permet d'obtenir son enlèvement très rapidement.

Une fois « qu'on a été dans les bois, il n'y a pas du tout de déchets, ce qui est une très bonne nouvelle » dit Justine, mais tout le monde n'est pas de cet avis. Beaucoup sont déçus car ils ne se sentent pas assez utiles. « Alors, on a fait plutôt une sortie châtaignes, ce qui est très agréable » (Justine). Et on a appris beaucoup de choses avec Pierre et Dominique « sur les arbres et leurs histoires » (Rayane). Comment ils sont attaqués par des insectes, se battent,

résistent... ; « les arbres blessés, cela me faisait de la peine » (Abygaëlle).



Même si Manon « adore passer par les petits chemins », si Anaïs a aimé « faire des bruits bizarres et écouter l'écho sous le tunnel », si Valentin et Hakim se sont amusés à glisser dans la grande pente, beaucoup se plaignent d'avoir trop marché : « au moins 5 kilomètres à pieds ! » s'exclame Rayane ; « j'avais mal aux jambes » dit Manon ; surtout que « les sacs étaient trop lourds et qu'il pleuvait » (Claude).

Comme certains étaient « congelés » (Pauline), nous avons pique-niqué sous le kiosque de la plaine de jeux des Amonts pour reprendre des forces et profiter pleinement du temps et de la liberté que nous avions en attendant de retourner en cours à 14h. « Aller dans la forêt avec toute la classe, c'est comme si on se promenait » dit Pauline et « l'ambiance était bonne » ajoute Caroline.



Depuis, Mehdi et Maurice, qui font du VTT dans la forêt, ont repéré une carcasse de voiture et « un arbre à canettes ». Comme quoi, il faut continuer à ouvrir l'œil tous les jours, pour être un citoyen actif.

Michèle Véchambre
(professeure d'éducation civique, histoire et géographie)
et les élèves de 6^e 4 du Collège des Amonts

LE BOSQUET d'hier à aujourd'hui

Sur ce thème [NDLR : proposé par Pierrette Berthelot], une soixantaine d'enfants et adultes ont pu s'exprimer cet automne. Le samedi 17 novembre 2007, tous se sont retrouvés au LCR du 4 Le Bosquet pour un Goûter d'automne chaleureux.

Des panneaux de photos prêtées par des habitants de la résidence montrent *Le Bosquet avant la réhabilitation de 2001*.

D'autres panneaux ont été réalisés par les enfants au CLMO des Amonts : de remarquables dessins (voir les photos ci-contre) y montrent les *Regards d'aujourd'hui sur Le Bosquet et la ville*. Les enfants y ont mis l'actualité : les travaux spectaculaires de démolition de la tour du 1 Les Amonts (1)(2) ; la construction de nouveaux immeubles aux Champs Lasniers ; la démolition de l'ancienne piscine et d'autres bâtiments, aux Amonts et aux Hautes Plaines.

Un concours de dessins d'enfants sur *Le Bosquet et la ville demain* a lieu juste avant le goûter (3) : venus soit en famille, soit avec le CLMO des Amonts ou le CLMO de la Châtaigneraie, chaque enfant s'applique ! Simultanément, l'association *ImageProdUlis* initie des jeunes au traitement numérique de photos argentiques (4).

Puis, le goûter permet de voir, sentir, déguster des fruits d'automne (pommes, poires, noix, châtaignes, coings, ...), faisant découvrir aux participants des saveurs parfois inconnues.

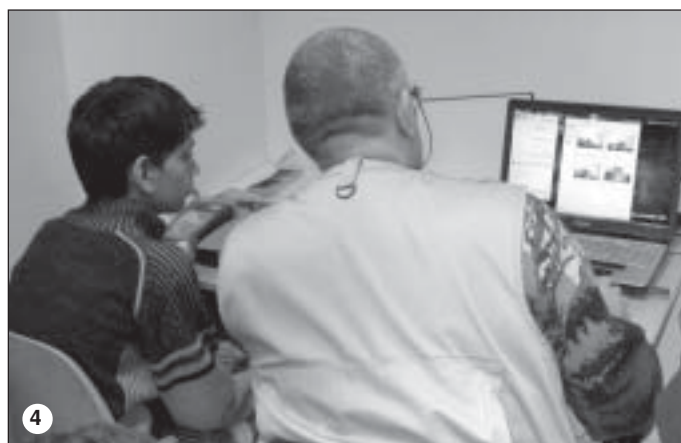
Cela fut réalisé dans le cadre des actions *Vivre ensemble au Bosquet* menées depuis 2001 [*le Phare* n°s 13, 21, 29, 32]. Merci à tous les partenaires* ainsi que pour le financement accordé par le Fonds d'Initiatives Locales de la commune.

Un mot encore : *Halloween* a réuni dans la joie une cinquantaine d'enfants de la résidence sur la placette devant les bâtiments 17 à 22, le 31 octobre, à l'initiative du bailleur HLM 3F et de M. Abdelkader Benhamed, gardien 3F au Bosquet, avec des habitants et d'autres partenaires**, pour un goûter avec maquillage, bonbons, cadeaux, ... et avec une invitation pour le 17 novembre !

Pierrette Berthelot
habitante du Bosquet

* MPT et CLMO des Amonts, Bailleur 3F, CAF, UAU, associations *ImageProdUlis*, *Ugo Prev*, *Ulis Contacts*.

** *France Loisirs*, *Val d'Yvette Multiservice*, Services Municipaux des Ulis.



Parrainage de proximité

Il y a un an, nous avons publié dans ces colonnes un court article valorisant cette forme de parrainage qui consiste moins à verser de l'argent à, ou pour, un filleul parfois lointain, qu'à lui consacrer du temps [N.D.L.R. : voir *Le Phare* numéro 32]. Du temps à un enfant bien souvent issu d'une famille sans guère d'ascendants ou de collatéraux (familles monoparentales notamment) ou à un enfant placé en famille d'accueil ou en institution par les services de l'Aide Sociale.

À la suite de la parution de cet article, nous avons eu le plaisir d'être contactés par une personne qui l'avait lu. Qu'elle en soit louée et profondément remerciée.

Mais "une" personne... Nous mesurons ainsi l'insuffisance de nos efforts pour mieux valoriser le parrainage et sa pratique et ainsi mieux l'inscrire dans cette autogestion de proximité de la vie quotidienne à laquelle nous voulons œuvrer pour l'épanouissement et l'émancipation de tout un chacun.

Notre action est soutenue par le *Conseil Général de l'Essonne* et d'autres organisations comme, par exemple, la *Caisse Nationale d'Allocations Familiales* et son antenne départementale.

Parrainer constitue sûrement un acte caractérisé de générosité et de solidarité civique. Futurs parrains, futurs filleuls, contactez-nous : vous êtes les bienvenus.

Le Président du CP91 : Yves Lormeau

Contact :

Comité de Parrainage en Essonne.
UDAF – BP 107 – 91004 Evry Cedex

Tél : 01 60 91 30 77 (Anne Chrétien)
e-mail : comiteparrainage91@udaf91.asso.fr

UN SUCCÈS :

suite au parrainage républicain organisé par le RESF 91 le 24/11/2007 à Bures, la famille parrainée vient d'obtenir l'asile en France.

Cette famille demandeuse d'asile, arrivée en France en mai 2003, était en attente de la décision de la Commission de Recours des Réfugiés. L'asile vient enfin d'être obtenu ! Les 5 membres de la famille resteront donc en France ;



ainsi 3 enfants de 14, 12 et 5 ans pourront enfin poursuivre sereinement leur scolarité à Bures.

Un très grand merci aux nombreuses personnes qui les ont soutenus et pour la mobilisation citoyenne, tant dans le Collège et la Maternelle de la Guyonnerie, que dans la ville de Bures et en Essonne : à tous les enseignants, parents d'élèves et élèves, aux parrains et marraines, aux 60 co-parrains et co-marraines, aux élus qui ont réalisé ce parrainage puis d'autres actions solidaires.

Contact : 01 69 07 20 27 ou resf.lesulis@orange.fr
Pour aide urgente : 06 16 96 01 15 ou 06 07 84 96 94

AFREUBO sur le web

Voici ce qu'en dit l'encyclopédie libre Wikipédia : *L'AFREUBO - ou Association (F)ilarmonique des Résidents et Étudiants des Ulis, Bures et Orsay - est un orchestre d'harmonie né à la fin des années 1960 sur le campus de la faculté des sciences d'Orsay, fondé par une bande d'étudiants en sciences. L'uniforme choisi pour ces joyeux drilles est tout naturellement la blouse blanche, qui depuis le temps ne l'est plus trop (c'est salissant le blanc). L'AFREUBO accueille désormais plus d'une centaine de musiciens de tous niveaux, de tous âges (de 17 à plus de 80 ans) et de tous instruments à vent (et quelques percussions).*

AFREUBO en concerts

L'AFREUBO, toujours en verve, présentera ses 4 grands concerts annuels à la Fac d'Orsay, grand "amphi de maths" (bât. 427) :

- vendredi 25 janvier à 21h,
- samedi 26 janvier à 15h et à 21h,
- dimanche 27 janvier à 15h.

Spectacle enlevé tout public, alternance de musique et de sketches, en 2008 sur le thème du théâtre « Joue, épanouie ». Entrée gratuite, agapes payantes.

Jean-Claude JURVILLIER

BALADES AUX ULIS pour développer les liens

L'un des objectifs de l'Union des Associations des Ulis (UAU) est de développer des liens avec les bénévoles associatifs de la vallée. Depuis 2 ans, cela s'est traduit par une rencontre avec des associations de Gif (voir le Phare n° 28), par des visites de l'UAU aux Forums associatifs de Bures, Orsay, Gif, par des échanges d'informations, par l'accueil d'associations non ulissiennes sur le stand UAU lors de la fête de la ville des Ulis.

Dans le même esprit, le but des « balades interassociatives » est de faire découvrir les Ulis aux associations de la vallée pour améliorer l'image qu'elles s'en font, pour leur montrer le vrai visage des Ulis, ses réalités, ses richesses, pour leur donner l'envie de participer aux activités des associations ulissiennes, puis de bâtir des actions communes.

En 2007 comme en 2006, *Ulis Contacts*, l'UAU et l'Union Touristique des Amis de la Nature (UTAN) ont ainsi proposé deux balades entre bénévoles associatifs Buresois, Giffois, Orcéens et Ulis siens : **2 heures à travers les Ulis** (en s'inspirant des circuits de la section randonnée du COU) se terminant par des échanges autour d'un pot.

Le 29 septembre, le circuit Est a rassemblé 12 personnes :



Le 20 octobre, 20 personnes étaient au circuit Ouest, dont plusieurs Ulis siens ayant lu l'annonce dans le Phare n° 34 :



Ce fut l'occasion pour ces derniers de découvrir des quartiers ou de changer leur regard.

Toutes ces actions associatives contribuent à faire vivre la dimension citoyenne de l'Intercommunalité. Et ce parallèlement aux initiatives des élus municipaux.

Pour l'UAU : Bernard Charpenet

FEST-NOZ DES ULIS



<http://www.fest-noz.net/diskfich.php?yvezh=1&niv=1474>

Un fest-noz (fête de nuit en traduction française) est une fête traditionnelle bretonne. Autrefois, ces fêtes étaient l'occasion pour les jeunes de se rencontrer et de s'évaluer, sur le plan social, grâce aux habits, et sur celui de la résistance à la fatigue, une même danse durant parfois très longtemps avec des pas complexes et rapides demandant effort et technique. Aujourd'hui, elles ont pour but de faire vivre la culture bretonne au-delà du territoire breton et de danser en groupe pour partager un moment privilégié tous ensemble. C'est pour ce faire que l'Amicale des Bretons des Ulis Ar C'helvez organise son Fest-Noz, depuis maintenant 19 ans.

Cette année, le Fest-Noz des Ulis aura lieu le :

SAMEDI 2 FÉVRIER 2008
à partir de 21 heures
dans la salle des fêtes n°1
Zone d'Activités de Courtaboeuf 2

Cette soirée sera animée par Iskisadenn, Tribuil, Eric & Yvonnig. L'entrée est au tarif de 9 € et, pour permettre aux danseurs de se restaurer, l'Amicale a prévue des crêpes, du cidre, de la bière bretonne, etc.

Renseignements : soit par téléphone au 06.61.99.53.49, soit à Boris Vian ou au Donjon.

Catherine Le Roy
Présidente de l'Amicale des Bretons des Ulis
Ar C'helvez

APEX*ULIS

(Association pour la réalisation d'une Publication d'EXpression citoyenne aux ULIS)

Étapes de la création

1996-97 : réunions préparatoires entre des associatifs et la municipalité.
28/04/1997 : 1ère réunion de l'Assemblée Générale (constituante).
15/05/1997 : 1ère réunion du Conseil d'Administration élu le 28/04/1997.
26/06/1997 : déclaration de la création à la sous-préfecture de Palaiseau.
12/07/1997 : publication au JO (annonce n° 2113 ; parution n° 19970028).

Extraits des Statuts

Art. 1.2 : Objectifs - L'Association a pour objectifs de favoriser l'expression citoyenne (associative et individuelle) et de la médiatiser de manière indépendante et pluraliste, conformément aux droits et devoirs démocratiques, dans le strict respect de l'éthique, des libertés individuelles et collectives, des valeurs républicaines et des fondements constitutionnels, notamment le principe de laïcité.

Art. 1.3 : Objet - L'Association a pour objet une publication périodique licitement réalisée (conçue, préparée et produite) et diffusée à titre gratuit dans les foyers et les équipements des Ulis, par ses propres moyens (humains, matériels et financiers) et ceux dûment mis à sa disposition.

Art. 1.5 : Siège social - Le siège social de l'Association est fixé à l'adresse de l'établissement dit «MPT des Antennes» : Maison Pour Tous - Avenue de Saintonge - 91940 Les Ulis (Essonne, France). Il pourra être transféré par simple décision de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'Administration.

Art. 2 : Collèges - L'Association est organisée en Collèges aussi distincts et équilibrés que possible, tous représentés dans les autres structures statutaires de l'Association. Le nombre de Collèges est égal à trois au moins, fixé à six, et révisable par simple décision de l'Assemblée Générale.

Voir ci-contre la liste des six Collèges qui existent depuis la création.

Compositions du CA et du Bureau

suite à l'AG du 16 juin 2007 et au CA du 29 juin 2007

Collèges de l'association	Identité des membres du CA	Fonctions des membres du BE	Attributions
Citoyenneté Environnement	Pierre BELBENOIT	Secrétaire	Rédacteur en Chef
	Michel GACEMIRE		
Social Humainitaire	Bernard AMAR	Vice-président	Animation, promotion
	Pierre FIOUPELLE	Vice-président	Magasins, techniques
Jeunesse Éducation	Rose-Marie BOUSSANBA		
	Bernadette GASCIGNARD		
Sports Loisirs	Bernard CHARPENET	Président	Dir. Publication, diffusion
	Jean-Marie DUPONT		
Habitat Locataires	Christine BOURGEOIS		
Culture Socio-culturel	Benoît THEODOROWICZ	Trésorier	Gestion financière
	Ousmane DIALLO		
	Yvette ROUSSEL	Secrétaires adjoints	Secrétariat de Rédaction

Tarifs depuis le passage à l'euro

(extraits adaptés de l'article 2.4)

- a) Pour tout membre nouveau, le montant du droit d'entrée est fixé à 2 euros et le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle de base est dégressif : il est fixé à 8, 6, 4 ou 2 euros, selon que cet adhérent a été admis au cours du 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} trimestre de l'exercice social annuel concerné.
- b) Pour tout membre confirmé (ancien), le montant de la cotisation annuelle de base est fixé à 8 euros.

L'activité est passionnante, les tarifs sont modiques : rejoignez-nous !

LE PHARE

(JOURNAL D'EXPRESSION associative et individuelle)

Historique de sa réalisation

- n° 0 (zéro) en août 1997, annonçant la naissance du journal *le Phare*.
 - n° 0 à 11 : PAO et impression par le Service Communication de la mairie.
 - n° 12 et 13 : PAO par APEX*ULIS, impression externe via la mairie.
 - n° 14 : PAO et impression par le Service Communication de la mairie.
 - n° 15 à 34 : PAO par APEX*ULIS, impression externe via APEX*ULIS.
- Rédaction et distribution toujours assurées bénévolement par APEX*ULIS.

Extraits de la Convention triennale

approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal du 22 avril 2005

Art. I a) 2 - Nature et support d'expression - L'édition est présentée sous la forme d'un 4, 8, 12 ou 16 pages, format A4, en fonction de l'importance des articles rendus et de parution bimestrielle, trimestrielle ou autre, selon les nécessités.

Art. II a) L'Association s'engage à :

- Poursuivre l'édition régulière du journal « Le Phare » dans l'esprit fixé par les statuts de l'association et la ligne rédactionnelle, et notamment de réaliser au moins 3 éditions par an. (...)

- Mettre tous les moyens en oeuvre pour ouvrir le plus largement possible les pages du journal à de nouvelles associations ou de nouveaux Ulisiens, de façon à augmenter le nombre d'auteurs d'articles (auteurs individuels ou membres d'associations). (...)

Art. II b) La Municipalité s'engage à :

- Verser une subvention annuelle de 12.800 euros pour permettre de réaliser au moins 3 publications chaque année. Cette subvention sera versée par moitié : fin février et fin août.

- Et à permettre à l'APEX*ULIS d'accéder à titre non exclusif à un local.

Statistique élémentaire

Pour avoir un aperçu objectif global de ce que représentent 10 années de réalisation du *Phare*, il suffit de compter : 34 numéros (tirés en 10.000 ou 11.000 exemplaires), 460 pages, 673 articles, 886 illustrations (729 photos, 130 dessins, 27 logos), 260 auteurs différents (individuels ou collectifs)...

Mais toute analyse objective doit aussi prendre en compte les variations,

Texte remplaçant 6 graphiques peu lisibles à cette échelle :

- **nombre moyen de pages** : 46 par an et 13,5 par numéro (1 fois 8, 19 fois 12 et 14 fois 16, selon les articles reçus).
- **nombre moyen d'articles par page** : petites fluctuations autour d'une courbe montant en accélérant de 1,3 à 1,8.
- **nombre moyen d'illustrations par page** : croissant de 1,3 à 2,5 puis retombant à 2,0 (moins de très petites photos).
- **parmi les illustrations** : % de photos dominant, le % de dessins chutant de 36,2 % (n^{os} 1-14) à 8,8% (n^{os} 15-34).
- **nombre moyen d'auteurs par page** : fluctuations autour d'une courbe montant (mais en ralentissant) de 1,0 à 2,1.
- **parmi les auteurs** : fluctuations selon l'actualité autour de 34,5 % d'individuels et 65,5 % d'associations ou collectifs.

BILAN et PERSPECTIVES

Le Phare, comme l'APEX*ULIS (association qui l'édite), a fêté ses 10 ans lors de la Fête des Ulis, le 7 octobre 2007. Le soleil a permis de partager gaiement gâteaux et boissons diverses avec les auteurs, lecteurs et diffuseurs de passage. Ce fut aussi l'occasion de feuilleter la collection et de parler du bilan à l'aide des panneaux reproduits ci-contre (p.12). Voici quelques remarques, brèves car le rôle du *Phare* est avant tout de vous donner la parole.

Engagements - Les informations précises que donnent ces panneaux vous permettent de juger si, en éditant *Le Phare*, l'APEX*ULIS a respecté ses obligations statutaires et ses engagements conventionnels. Nous osons penser que oui, et c'est pourquoi nous nous étonnons de la forte réduction de la subvention prévue dans le budget municipal de 2008.

Votre avis - Un dépliant comprenant un questionnaire a été distribué sur tous les stands et aux visiteurs. Presque tous ceux qui ont répondu connaissaient déjà *Le Phare* malgré quelques lacunes de distribution, car on peut aussi le trouver dans les équipements. Sauf pour de rares bougons notoires, ce journal est très bien ou bien, "complémentaire de *Vivre aux Ulis*", "de plus en plus consistant"... Si vous n'avez pas encore exprimé votre avis, il n'est pas trop tard.

Statistique - Une précédente analyse (cf. *Le Phare* n° 30) a montré que, dans l'expression collective, la proportion des articles émanant des comités ou conseils de quartier avait pris de l'importance. Ce n'est malheureusement plus vrai !

Exprimez-vous ! - Avec *Le Phare*, vous avez la chance de disposer d'un moyen d'expression citoyenne. Qu'on y parle de vous est bien ; que vous vous y exprimiez serait mieux.

Entraide - Si vous n'écrivez pas, ce n'est pas parce que vous n'avez rien d'intéressant à dire. Peut-être êtes-vous de ceux qui ne savent pas bien, ou qui n'osent pas, écrire. La participation à un atelier d'écriture pourrait vous aider.

C'est gratuit - Que vous désiriez retrouver un numéro, plusieurs ou toute la collection, il suffit de le demander.

*Le Bureau de l'APEX*ULIS*



Fête du 07/10/2007 - Le Comité de Rédaction entouré d'autres Ulissien(ne)s



Fête du 07/10/2007 - Rappels importants, affichés à l'entrée du stand

Atelier d'écriture

L'Apex*Ulis, association qui édite *Le Phare*, est heureuse de vous annoncer la naissance d'un bébé vigoureux puisqu'il possède déjà 10 membres : un atelier d'écriture baptisé

" Avec mes mots "

Celui-ci vous propose d'écrire des textes dans un cadre convivial et sympathique, avec vos mots et sans craindre de ne pas savoir faire. L'entraide y est garantie.

Les prochaines séances prévues d'ici les vacances d'été auront lieu au LCR de la tour octobre (rez-de-chaussée)

les samedis suivants de 14 à 17 heures :

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1) 19 janvier 2008 | 4) 12 avril 2008 |
| 2) 16 février 2008 | 5) 17 mai 2008 |
| 3) 15 mars 2008 | 6) 14 juin 2008 |

Responsable de cet Atelier : *Pierre Bréger*
Contact : **Rédaction du Phare** (cf. en bas de page 16)



Source : <http://web.amnesty.org/pages/rus-031007-feature-fra>

Anna Politkovskaïa

L'autre souffle
Que j'ai volé
Comme un envol
De mille colombes
Sur vos paupières
À peine closes

Comme une respiration
Qui fait face
Comme un refus
De l'insoutenable

Comme un cri,
Colère
Contre l'injustice
La misère

La sauvagerie
De la guerre
En Tchétchénie

Anna, Dites-moi
Qui demain empruntera
Vos écrits posthumes
Pour continuer la lutte !!!

Yannick Da Silva Tome

C'est difficile d'avoir un fils

C'est difficile d'avoir un fils,
Qu'il soit naturel ou spirituel ;
C'est difficile d'avoir un fils,
Qu'il ait quinze ans ou soixante ans.

On voudrait bien tout lui donner,
On voudrait lui enseigner,
Lui transmettre ce qu'on a appris,
Lui faire comprendre c'qu'on n'a pas compris.

C'est difficile d'avoir un fils,
Qu'il soit une fille ou bien un fils.
On voudrait lui dire, seul à seul,
Comment on s'est cassé la gueule ;

Comment on a pu se relever,
Recoller les morceaux
Sans qu'on voie les lambeaux
Sous le vernis écaillé ;

Comment il faut se méfier
Sans pour cela se renfermer ;
Comment prendre du large
Sans pour cela rester en marge.

C'est difficile d'avoir un fils.
On voudrait tant, tant lui parler,
Alors qu'il faut juste l'écouter,
Non pas lui montrer mais l'épauler ;

Ne pas être devant pour éviter les chutes,
et les pièges, et les luttes,
Mais derrière pour le ramasser,
Derrière pour le renforcer.

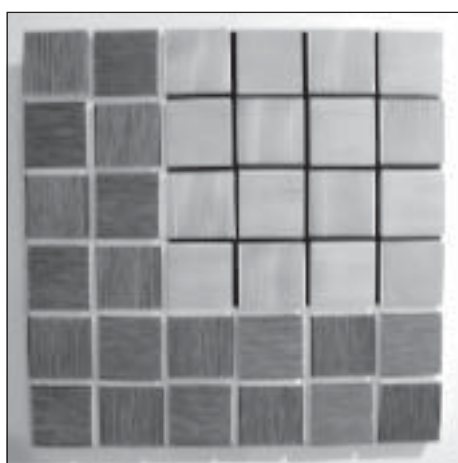
Non, je ne dois pas l'empêcher de tomber
Mais simplement l'aider à se relever
de lui même, s'il ne peut le faire,
Sans qu'il me voie, l'aider à surmonter.

Comme un oisillon qui doit sauter,
Je dois l'aider à s'envoler,
L'aider à me quitter.
C'est peut-être ça aimer ?

Bernard Amar



Vernissage le 24/11/2007 : Jocelyne Morel (directrice du Centre culturel), Philippe Janin (maire de Bures), Narciso Debourg (peintre ami de l'exposante), Françoise Piekarec (l'exposante), Jean-Luc Gaget (maire adjoint de Bures chargé de la culture)



EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

**Françoise Piekarec
(artiste ulissienne)
au centre culturel
de Bures-sur-Yvette**

L'espace est découpé et réorganisé.

Les surfaces cessent d'être planes pour acquérir une structure en volume dont la périodicité permet à la pensée de les prolonger jusqu'à l'infini.

Des lignes matérialisées alternativement noires et blanches vibrent sous le regard.

Des chemins ascendants, décalés, en lignes brisées, introduisent une dynamique.

Des éléments-miroirs se renvoient les images les uns des autres.

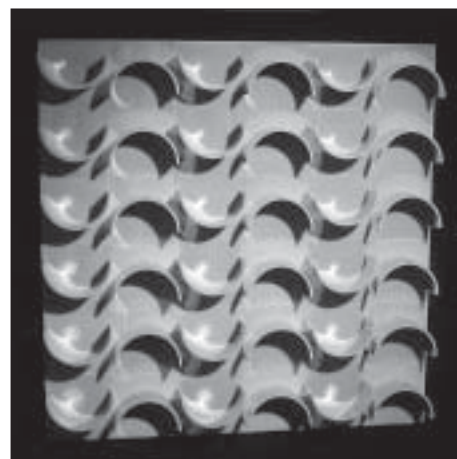
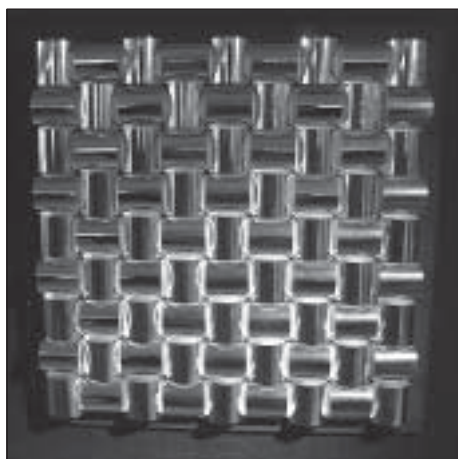
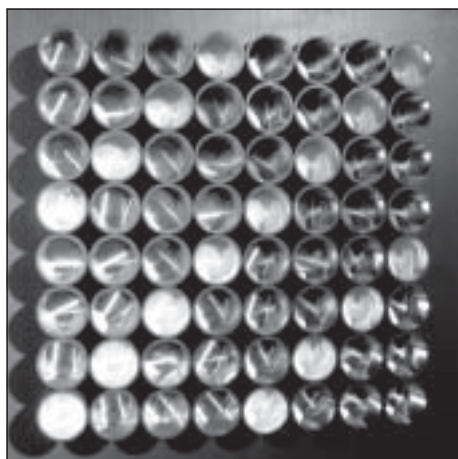
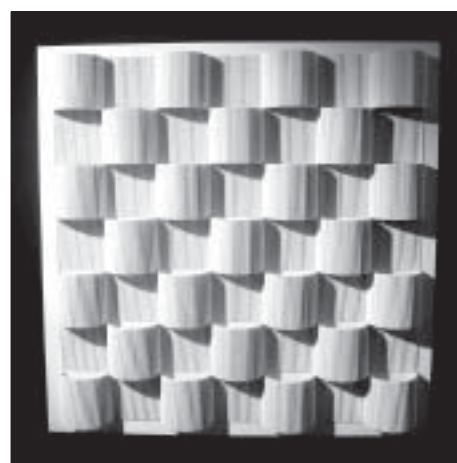
Des cylindres réfléchissants capturent, condensent et projettent la lumière.

La lumière est là. L'artiste lui impose des contraintes et des trajets inhabituels. L'oeil intéressé du spectateur travaille.

Ma démarche n'aura pas été vaine si j'ai pu faire naître de la beauté. Je poursuivrai mon oeuvre dans cette voie que je souhaite approfondir et renouveler.

Françoise Piekarec :
francoisepiekarec@gmail.com

**Prochaine exposition
en mars 2008
à la galerie Thuillier, à Paris.**



FAIRE REVIVRE UN MOULIN À VENT EN PUISAYE

A 180 km des Ulis, au pied du Morvan, allons en pleine Puisaye. Là, les habitants du village de Bouhy ont choisi de rénover un joli petit moulin qui tombait en ruine. Dominant une magnifique vallée agricole, 5 moulins à vent existaient sur cette commune en 1860. Dans les années 1900, l'électricité est arrivée et, en moins d'une vingtaine d'années, y a provoqué la fin des moulins à vent. Parmi ceux de Bouhy, 4 ont totalement disparu. Du cinquième, il ne restait qu'une tour très abîmée lorsque la municipalité a décidé sa restauration, en 2002 (la commune supportant 36 % des 400 000 € de travaux) ; construit peu après 1800, ce moulin a fonctionné jusqu'en 1914. Il était pourvu d'ailes à barreaux et de 2 paires de meules. Ensuite, n'étant plus entretenu, tout le mécanisme de mouture et le toit ont disparu au fil du temps. Enfin, la tour a commencé à se dégrader.

La restauration a été conduite en 2005. La tour d'une hauteur de 8 mètres et de 4,80 m de diamètre a été retaillée et crépie. La charpente et tout le mécanisme ont été réalisés avec fidélité selon le modèle de l'époque par une entreprise spécialisée. Le moulin comporte 2 étages accessibles grâce à des escaliers en bois, reconstruits comme à l'origine par un artisan local. Les ailes Berton entraînent un rouet et une lanterne, situés au second étage sous le toit. Le tout est orientable en fonction du vent et pèse 12 tonnes. Au premier étage, le gros fer entraîne la meule (diamètre : 1,60 m). La farine arrive au rez-de-chaussée par 3 goulottes qui mènent à la bluterie. Quel admirable travail : des rouages en bois, avec des trouvailles mécaniques ingénieuses ! J'ai passé là plus d'une demi-heure d'ébahissement.

La Pusaye est une région attentive à valoriser son patrimoine. Bouhy a prévu d'organiser des visites scolaires et touristiques dans son moulin rénové. Ainsi, grâce au vent, les ailes de son moulin vont de nouveau tourner, le grain y sera de nouveau écrasé, la farine et le son y seront de nouveau blutés. À Saint-Fargeau, un château du 17^{ème} siècle a été rénové par les habitants du village ; ils y jouent un grand spectacle, pendant les mois d'été. Et à Guédelon, un château fort est en construction, dans une perspective scientifique expérimentale !

Bernard Amar

moitié ulissien, moitié nivernais

Renseignements en mairie de Bouhy :
visite du moulin à vent - Tél. 03 86 26 44 06



Photo : Jean-Claude Tsavdaris - Le Régional de Cosne, 19/09/2002



Photo : Marie-Lou Cau - www.moulins-a-vent.net/moulins/bouhy.htm



Photo : Patrick Loiseau - www.moulins-a-vent.net/moulins/bouhy.htm

Rédaction bénévole du Journal *le Phare* :

- **Bernard Charpenet** (Directeur de Publication)
- **Pierre Belbenoit** (Rédacteur en Chef)
- **Yvette Roussel** (secrétariat de rédaction)
- **Pierre Piquepaille** (maquette, relations techn.)
- **Bernard Amar** (animation promotionnelle)
- **Bozena Teodorowicz** (gestion financière)
- **François Guigon** (gestion de la messagerie)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr